

**DÉLIBÉRATION N°2021-22_026
de la Commission de la formation et de la vie universitaire
de l'université de Franche-Comté**

Séance du Mardi 30 Novembre 2021

3. AVIS sur les modalités d'admission, capacités et calendriers pour la rentrée 2022, pour l'accès :
- a) au certificat de capacité de droit.

La délibération étant présentée pour AVIS.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum : 20 Membres présents : 13 Membres représentés : 12 Total : 25	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 25 Pour : 25 Contre : 0
--	--

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté, après en avoir délibéré, approuvent l'AVIS sur les modalités d'admission, capacités et calendriers pour la rentrée 2022, pour l'accès :

- au certificat de capacité de droit.

Besançon, le 1er décembre 2021

La présidente de l'Université de Franche-Comté

Marie-Christine WORONOFF



Annexe / Pièce jointe :

- MOD-ADMISSION_R2022 Certificat Capa Droit_CFVU30-11-2021_CA_14-12-2021



Modalités d'admission, capacités et calendrier pour l'accès à la formation préparant au certificat de capacité en droit pour l'année universitaire 2022-2023

Vu le code de l'éducation, notamment son article [L. 613-1](#), [L. 712-3](#) ;

Vu l'[arrêté du 25 septembre 2021](#) relatif au certificat de capacité en droit ;

Vu l'[arrêté du 21 novembre 2019](#) accordant l'université de Besançon en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

Considérant qu'en application des dispositions susvisées, l'université fixe la procédure et le calendrier d'admission dans les formations pour lesquelles elle est accréditée.

Article 1

L'admission dans la formation préparant au certificat de capacité en droit délivré par l'université, dépend des conditions prévues à l'article 2. Des capacités d'accueil permettant d'accepter toutes les demandes répondant aux conditions sont fixées, par années d'études, en annexe de la délibération.

Article 2

Pour être autorisés à s'inscrire à la formation préparant au certificat de capacité en droit, les candidats doivent justifier des conditions fixées à l'article 2 de l'arrêté du 25 septembre 2021 relatif au certificat de capacité en droit. La vérification des conditions requises à l'inscription dans la formation conduisant au certificat de capacité en droit est subordonnée à l'examen du dossier du candidat. L'admission est prononcée par la présidente de l'université.

Article 3

Le dossier de candidature est constitué des pièces ci-après énoncées :

- une copie de la pièce d'identité ;
- un curriculum vitae ;
- une lettre de motivation exposant le projet professionnel en lien avec le projet de formation ;
- pour l'accès en seconde année, le relevé de note de la première année préparant au certificat de capacité en droit.

Article 4

Les dates limites de dépôt des dossiers en vue d'une inscription, au titre de l'année universitaire 2022-2023, dans l'une des années d'études préparant au certificat de capacité en droit, sont fixées par année d'études, dans le calendrier annexé.

Article 5

La directrice générale des services est en charge de l'exécution de la présente délibération.

Article 6

La présente délibération sera transmise au recteur chancelier de l'université de Franche-Comté. Elle sera publiée sur le site internet de l'université.

Capacités et campagne de recrutement pour le certificat de capacité en droit - Rentrée 2022

CAPACITES rentrée 2022 - 1ère année (SUP FC)						Campagne de recrutement					
Enseignement	Composante	Type de form.	Mention	Parcours type	Capacités PREVISIONNELLES rentrée 2022	Date début dépôt des candidatures	Date de fin de dépôt des candidatures	Date de retour des dossiers	Date de jury	Date de publication	Date de confirmation
EAD	SUP FC	Certificat	Capacité en Droit 1ère année		36	02/05/2022	23/09/2022	30/09/2022	27/05/2022 - 17/06/2022 - 13/07/2022 - 26/08/2022 - 03/10/2022	30/05/2022 - 20/06/2022 - 15/07/2022 - 29/08/2022 - 05/10/2022	09/10/2022
EAD	SUP FC	Certificat	Capacité en Droit 2ème année		36	02/05/2022	23/09/2022	30/09/2022	27/05/2022 - 17/06/2022 - 13/07/2022 - 26/08/2022 - 03/10/2022	30/05/2022 - 20/06/2022 - 15/07/2022 - 29/08/2022 - 05/10/2022	09/10/2022